

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 571

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 23 BIS

À l’alinéa 2, substituer aux mots :

« au traitement du cancer par »,

les mots :

« à délivrer les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.